Conseil de quartier
Cité-Universitaire

Procès-verbal

7e Assemblée ordinaire du conseil de quartier

Le mercredi 7 octobre 2026 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

Présences

Membres avec droit de vote :

M. Cédric Paré	Président
Mme Rita Giguère	Secrétaire
Mme Isabelle Côté	Administratrice
M. Aliou Goudiaby	Administrateur
Mme Anne-Marie Thivierge	Administratrice

Absences

M. Orfej Selimovic	Vice-président
M. Charles Madet	Trésorier
M. Olivier Junior Dasny	Administrateur
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Autres présences

M. Gabriel Dusablon	Conseiller du district électoral du Plateau
Mme Marianne White	Conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery
Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept personnes participent à l'assemblée.

Conseil de quartier
Cité-Universitaire

Ordre du jour

7e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 7 octobre 2026, à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

DÉROULEMENT	
1.	Ouverture de l'assemblée
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 septembre
4.	Période d'information des membres du conseil municipal
5.	Période de questions et commentaires du public
6.	Suivi des dossiers et affaires nouvelles ■ Nuits des sans-abris – suivi ■ Marché aux puces ■ Retour sur les groupes de discussion tenus par la ville – planifier l'aménagement d'un quartier sur le campus
7.	Appels de projets de la Ville – participation du conseil de quartier ■ Subvention pour favoriser la biodiversité ■ Subvention pour mobiliser la sécurité routière ■ Subvention pour améliorer le milieu de vie
8.	Correspondance et trésorerie ■ Correspondance ■ Trésorerie
9.	Divers
10.	Fermeture de l'assemblée

Conseil de quartier
Cité-Universitaire

Procès-verbal

7e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 7 octobre 2026, à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

M. Paré accueille les participants et ouvre l'assemblée à 19h15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Paré fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Sur une proposition de Mme Anne-Marie Thivierge, dûment appuyée par Mme Isabelle Côté, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 septembre

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Dusablon débute en expliquant qu'il sera possible, pour cet automne seulement, d'utiliser les sacs de plastique pour le ramassage des feuilles. L'obligation d'utiliser les sacs de papier est donc reportée au printemps 2027.

Les consultations publiques sur la future politique agroalimentaire de la ville se poursuivent. Hier s'est tenue une rencontre avec les représentants des jardins communautaires.

Des trottoirs seront refaits sur l'avenue Nérée-Tremblay. Quant à celui qui devait être refait sur la rue du Père-Druillettes, ce chantier est reporté en 2028. Des membres du conseil affirment

que c'est plutôt le trottoir sur la rue Port-Royal qui devrait être priorisé et M. Dusablon en prend note.

Lors du conseil de ville hier, la ville a confirmé l'acquisition d'une portion du terrain de la mosquée pour procéder à l'élargissement des rues à l'intersection de la route de l'Église et du chemin Sainte-Foy.

M^me^ White, quant à elle, rappelle qu'en amont, des groupes de discussion ont été organisés par la ville pour planifier l'aménagement d'un quartier sur le campus de l'Université Laval. Il semble y avoir un désir commun de développer ce secteur.

Elle précise également qu'elle participera à la nuit des sans-abris au Parc Myrand le 16 octobre en soirée et invite les citoyens à la rejoindre.

5. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne de la rue Liénard s'inquiète que cette rue devienne une desserte du campus de l'Université Laval. On lui répond que ce n'est, à ce moment-ci, qu'une proposition mais que la décision finale n'est pas encore prise.

M^me^ Giguère s'informe de l'excavation sur toute la largeur du haut de la rue Myrand (près du boulevard René-Lévesque). Il lui est répondu que ces travaux sont en lien avec le déplacement de conduites souterraines de gaz (Energir), en guise de préparation à l'arrivée du tramway.

M^me^ Thivierge exprime sa préoccupation quant à la disparition d'épiceries dans le secteur de Plaza Laval et souhaite savoir s'il peut y avoir une exigence d'implantation. M. Dusablon et M^me^ White répondent que la ville ne dispose pas d'outils réglementaires pour forcer l'ajout de certains commerces, dont les épiceries. Ça pourrait toutefois faire partie d'une condition lors de l'édification d'un nouvel immeuble.

M. Paré demande si le conseil devrait adopter une résolution à cet effet. M^me^ Gaudreau suggère d'en faire une, sous forme de questionnement, pour connaître les outils qui existent. M. Paré et M^me^ Thivierge y travailleront et présenteront une proposition lors de la prochaine assemblée.

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

- Nuit des sans-abris - suivi

M^mes Giguère et Thivierge et M. Paré iront y passer un moment à titre d'observateurs, pour évaluer la place qui pourrait être occupée par le conseil de quartier lors d'une future édition.

- Marché aux puces

M^mes Thivierge, dans l'optique du vivre ensemble, inviterait les gens à en installer un et à le publiciser. Elle est prête è faire une démarche et des affiches. Il existerait déjà une réglementation sur le sujet. Une demande à la ville n'est pas nécessaire si le marché se tient une fin de semaine, devant les maisons, entre le 15 mars et le 15 novembre.

Si le marché se tient en un autre lieu, une demande d'autorisation doit alors être présentée. M^me Gaudreau suggère que cela pourrait se dérouler au moment de la fête du voisinage, le premier samedi du mois de juin. M^me White élabore sur la fête du voisinage, pour laquelle les rues peuvent être fermées.

M^me Thivierge reviendra au conseil sur le fonctionnement que pourrait prendre ce projet en précisant qu'elle avait en tête un marché aux puces. M^me Gaudreau demande que le rôle du conseil de quartier soit précisé et rappelle qu'il y a des redditions de compte à faire pour les projets subventionnés.

- Retour sur les groupes de discussion tenus par la ville – planifier l'aménagement d'un quartier sur le campus

M^me Gaudreau avait animé les trois rencontres en ligne : le premier groupe de discussion avec des personnes représentant des organismes communautaires du secteur, le deuxième avec des représentants des commerces du secteur et la troisième avec des représentants d'organismes spécialisés en habitation et en aménagement.

M. Paré était du premier groupe et M. Goudiaby des deux autres groupes.

Ce projet vise un développement de 1 500 portes avec différents types de bâtiments. Il y aurait des stationnements à l'entrée du quartier, peut-être une sortie sur la rue de la Somme. Les rues seraient plus étroites et plus conviviales pour les piétons et les cyclistes. Il est prévu que les rues soient municipalisées et que le déneigement serait à la charge de l'Université. Il a été question de la conservation des boisés, de la gestion des eaux de pluie, avec des bassins de rétention. Des groupes communautaires aimeraient y disposer de locaux. Les familles et les aînés pourraient-ils y avoir accès en sécurité ? On requestionne sur les espaces de jeux, la limitation de vitesse, la présence de commerces de proximité.

Y aurait-il une proportion importante des habitations qui serait réservée aux étudiants, professeurs et employés de l'Université ? L'Université demeurant propriétaire des terrains, y aurait-il possibilité de construire des logements à coût modique, de devenir propriétaire d'un logement ou d'habiter dans une coopérative de logement ?

M^me^ Gaudreau précise que ce qui y a été présenté relève des grandes intentions de développement, lesquelles pourraient être modifiées au final. Des consultations grand public suivront. Le projet est présentement aux intentions de développement, c'est difficile de répondre aux questions précises.

7. Appels de projets de la ville – participation du conseil de quartier

- Subvention pour favoriser la biodiversité

Une somme maximale de 4 000 $ est offerte Les projets pour lesquels une subvention peut être versée doivent se réaliser sur des terrains privés (et non ceux de la ville). On évoque la distribution de semences indigènes, jardins nourriciers, sensibilité à la biodiversité. M^me^ Marie-Hélène Jacques, conseillère en environnement, est désignée à titre de personne ressource. La date limite est le 15 janvier 2027.

Il est possible pour des conseils de quartier de se regrouper et d'obtenir des subventions qui peuvent s'additionner.

- Subvention pour mobiliser la sécurité routière

Ce programme est mieux connu. Le montant maximal est de 3 000 $. Le conseil en a autrefois bénéficié, pour remettre des objets de sécurité à vélo. La date pour déposer un projet est reportée au 31 mars 2027.

Il est convenu de demander à M. Madet qu'est-ce qui pourrait être fait pour bonifier l'événement « La balade des élus ».

- Subvention pour améliorer le milieu de vie

Une somme maximale de 10 000 $ est disponible. Le projet doit être en lien avec le plan d'action du conseil de quartier. La demande peut se faire en continu. Le projet vise l'animation du milieu, sans dédoubler les services offerts par la ville.

Ce point sera ramené lors de la prochaine assemblée.

8. Correspondance et trésorerie

- Correspondance

Un courriel d'Accès transport viable a été reçu, offrant la possibilité que le conseil se joigne à cet organisme pour un projet en matière de sécurité routière. Le projet à l'étude vise les jeunes (élémentaire ou secondaire), mais l'organisme est réceptif pour tout autre projet destiné à d'autres clientèles.

Un autre courriel a été reçu de la part de M. Simon M. Poulin, animateur à CKIA, 88.3 FM. M. Poulin est d'ailleurs présent à l'assemblée. Il explique que dans le cadre de l'émission « Le quartier des projets », diffusée le dimanche à 10h (et en reprise le mardi à midi), il peut mettre à la disposition du conseil de quartier deux blocs de 15 minutes pour diffuser et donner de la visibilité à des projets.

Le conseil lui reviendra à l'hiver, lorsque les projets seront plus élaborés.

- Trésorerie

Le conseil avait à son compte une somme de 2 126,10 $, en date d'aujourd'hui.

RÉSOLUTION 2026-07-01

Sur une proposition de M^me^ Rita Giguère, dûment appuyée par M^me^ Isabelle Côté, il est unanimement résolu de payer à M. Martin Landry la somme de 150 $ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 7 octobre 2026.

9. Divers

M^me^ Côté demande si un contact a été fait avec l'Université Laval pour une présentation au conseil sur le nouveau centre de primatologie pour la préparation aux pandémies qui sera érigé dans un proche avenir.

M. Dusablon a identifié M. Jérôme Estaquier, professeur à l'Université Laval et directeur du nouveau centre, comme personne à être contactée pour ce faire.

10. Fermeture de l’assemblée

L’assemblée est levée à 20h54.